



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hautes-Pyrénées

# Projet Éducatif De Territoire – PEDT Plan Mercredi

## 2025-2027

Accompagner les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans





# SOMMAIRE

|                                                                        |                     |
|------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>INTRODUCTION .....</b>                                              | <b>page 04</b>      |
| <b>PARTIE 1 – MÉTHODOLOGIE .....</b>                                   | <b>page 6 à 8</b>   |
| La démarche .....                                                      | page 06             |
| Les acteurs .....                                                      | page 07             |
| La gouvernance .....                                                   | page 08             |
| <b>PARTIE 2 – DIAGNOSTIC .....</b>                                     | <b>page 09 à 15</b> |
| Le territoire .....                                                    | page 09 à 11        |
| Les publics .....                                                      | page 12 à 14        |
| Les infrastructures et leurs fonctionnements .....                     | page 15             |
| <b>PARTIE 3 – OBJECTIFS .....</b>                                      | <b>page 21 à 26</b> |
| Favoriser la coopération entre les différents acteurs .....            | page 22-23          |
| L'accueil inclusif .....                                               | page 24             |
| La découverte de la culture, du patrimoine et de la lecture .....      | page 25             |
| L'impact des écrans : A la rencontre des parents .....                 | page 26             |
| <b>PARTIE 4 – MISE EN OEUVRE ET ÉVALUATION</b>                         | <b>page 29 à 30</b> |
| Les effets attendus par les professionnels et/ou personnels encadrants | page 29             |
| Les effets attendus pour les enfants et les familles                   |                     |
| Critères qualitatifs-critères quantitatifs-les méthodes                | page 30             |
| <b>ANNEXES .....</b>                                                   |                     |
| Convention Territoriale Globale – Synthèse .....                       | page 31 à 49        |
| Projets pédagogiques du Centres de Loisirs de Tournay .....            | page 50 à 61        |
| Projets pédagogiques du Centres de Loisirs de Pouyastruc .....         | page 62 à 91        |
| Plan mercredi .....                                                    | page 92             |
| Charte d'accueil du plan mercredi .....                                | page 93 à 95        |

# INTRODUCTION

La Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros s'engage dans une démarche de Projet Éducatif De Territoire – PEDT – et Plan Mercredi pour la période 2025-2027.

En amont de l'écriture du PEDT – une démarche participative a été initiée dès 2022 lors de l'élaboration de la Convention Territoriale Globale CTG – de l'intercommunalité. Ce document a pour objectif de définir un cadre politique de développement des territoires et de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants.

Cet engagement contractuel a été signé avec la Caisse d'Allocations Familiales – CAF- le Conseil Départemental, la MSA, la CPAM des Hautes Pyrénées pour la période 2022-2026.

La CTG permet de définir un contrat politique de découplage de l'action sociale territoriale qui s'appuie sur un diagnostic partagé et un plan d'actions.

Les axes d'intervention de la CTG Val d'Arros : 14 actions :

- Faire venir la Culture en milieu Rural
- Entrée en procédure de Labélisation « Ami des Aînés »
- Créer un lieu repère et repéré
- Élaborer un Projet Global Parentalité
- Développer un service itinérant d'accès aux droits
- Augmenter la capacité d'accueil des 0-3 ans sur le territoire
- Construire un outil de communication pour les associations
- Rédiger un PEDT
- Sensibiliser les citoyens afin de diminuer le taux de logements vacants
- Contribuer à la promotion du métier d'assistant(e) maternel(le)
- Trouver une cause commune
- Rendre lisible l'offre existante en matière de mobilité
- Encourager la participation citoyenne des jeunes
- Offrir un espace complet d'informations et d'orientations aux jeunes

Pour suivre la mise en œuvre de la CTG, un poste de chargée de coopération a été créé. Cette personne est l'interface directe entre les élus et les services de la Communauté de Communes, la CAF, et les partenaires du territoire.

Dans la continuité de la CTG, Le PEDT 2025-2027 est un outil de mise en Œuvre d'actions concernant les thématiques petite-enfance, enfance, jeunesse, et parentalité. En effet, le territoire de la 3CVA est riche de réalisations et de projets à destination du public 0-18 ans portées par de multiples acteurs éducatifs. L'objectif premier du PEDT est de rendre plus cohérent, lisible et visible l'existant. Il s'agit également de développer les interactions entre les différents acteurs de la petite-enfance, enfance, jeunesse et parentalité.

En tenant compte de l'attente des partenaires et de la nécessité d'un travail transversal, la volonté de la Communauté de Communes est de co construire ce PEDT en proposant une démarche participative pour penser collectivement à une offre de parcours de l'enfant et du jeune sur les temps avant, pendant et après la scolarité.

Le PEDT traduit une volonté intercommunale d'accompagner dans les meilleures conditions les enfants, adolescents puis jeunes adultes et leurs familles sur les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire. Cet accompagnement est réalisé par de nombreux professionnels : équipes enseignantes, agents spécialisés des écoles, animateurs du centre de loisirs, acteurs associatifs... Leur travail, aux côtés des familles, nécessite d'être planifié, coordonné, et adapté en permanence. C'est le rôle du PEDT de faire en sorte que l'ensemble des actions éducatives servent le bien-être des enfants.

# PARTIE 1 – MÉTHODOLOGIE

## La démarche

### Les temps forts de l'élaboration du PEDT

Consciente de la demande et de l'envie des acteurs éducatifs d'être impliqués dans l'écriture et la mise en œuvre du PEDT, la Communauté de Communes a eu la volonté, en lien avec les objectifs de la CTG, de proposer une démarche collaborative aux services et acteurs éducatifs du territoire. Voici un tableau récapitulatif des différentes étapes d'élaboration du PEDT :

| QUAND           | QUOI                                                                      | QUI                                                                                                                                                                              |
|-----------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 26 juin 2024    | Réunion n°1 de lancement de la démarche                                   | Elu référent, DGS<br>Coordinatrice PEDT<br>Chargée de coopération CTG<br>Partenaires institutionnels<br>Directeurs Centre de Loisirs<br>Directeurs d'écoles<br>Agents des écoles |
| 2 octobre 2024  | Réunion n° 2<br>Etat des lieux du territoire -choix des axes et objectifs | Elu référent, DGS<br>Coordinatrice PEDT<br>Partenaires institutionnels<br>Directeurs Centre de Loisirs de Pouyastruc et Tournay<br>Directeurs d'écoles                           |
| 05 février 2025 | Réunion n° 3<br>1 <sup>ère</sup> rédaction et mise en forme du PEDT       | Elu référent, DGS<br>Coordinatrice PEDT<br>Partenaires institutionnels<br>Directeurs Centre de Loisirs de Pouyastruc et Tournay<br>Directeurs d'écoles<br>Agents des écoles      |
| 9/04/25         | Réunion n° 4<br>Travail sur les différents objectifs                      | Elu référent, DGS<br>Coordinatrice PEDT<br>Partenaires institutionnels<br>Directeurs Centre de Loisirs de Pouyastruc et Tournay<br>Directeurs d'écoles<br>Agents des écoles      |
| 18/06/25        | Réunion n° 5<br>Relecture du PEDT pour finalisation et validation         | Elu référent, DGS<br>Coordinatrice PEDT<br>Partenaires institutionnels<br>Directeur et Coordinateur Centre de Loisirs de Pouyastruc et Tournay<br>Agents des écoles              |
| 02/10/2025      | Validation du PEDT                                                        | CAF- DSDEN -SDJES -3CVA-<br>Conseil communautaire                                                                                                                                |

# PARTIE 1 – MÉTHODOLOGIE

## Les acteurs

### 3CVA

Elu référent, Vice-président, en charge du scolaire et dupériscolaire  
Directrice des Services,  
Chargée de coopération CTG, coordinatrice du PEDT

### Partenaires institutionnels

Caisse d'Allocations Familiales - CAF 65 + MSA  
Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports – SDJES  
PMI, DSD (Département 65)  
Dr QUENTIN (santé)

### Petite enfance

Relais Petite Enfance Val  
d'Arros + Asmat  
Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles – ATSEM  
Crèches Tournay et Castera-Lou

### Education nationale

DASEN  
Ecoles maternelles et élémentaires du territoire  
OCCE  
Service école Inclusive

### Enfance - Jeunesse

Centre de loisirs de Tournay et Pouyastruc

### Familles et associations

APE  
Associations sportive et culturelles + bibliothèques  
FRANCAS

# PARTIE 1 – MÉTHODOLOGIE

## La gouvernance

### Le Comité de Pilotage

Le PEDT est un outil d'ajustement et de mise en commun des énergies de tous les membres de la communauté éducative du territoire. Il permet également aux acteurs éducatifs du territoire d'être au même niveau d'information et de favoriser leur coopération.

Dans cette optique, un Comité de Pilotage a été mis en place. Il est composé :

- De représentants de la communauté de commune : l' élu référent, vice-président, en charge du scolaire et du périscolaire, la directrice des Services et la responsable enfance jeunesse, coordinatrice du PEDT,
- D'un représentant de l'Éducation nationale (IEN, inspecteur de l'Éducation Nationale)
- Du représentant du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports,
- Du représentant de la PMI
- D'un représentant de la CAF et de la MSA
- D'un représentant du PETR
- De chefs d'établissements scolaires du territoire
- De représentants des Centres de Loisirs : LECGS et directeur ALSH Tournay

Les missions du Comité de Pilotage sont :

- De définir les axes du projet éducatif en lien avec les priorités intercommunales,
- D'assurer le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation du PEDT
- De porter une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes.
- De valider le contenu final du PEDT et ses éventuelles actualisations

Pour la mise en place opérationnelle, un comité technique est constitué :

- De la responsable enfance jeunesse 3CVA, coordinatrice du PEDT et de la chargée CTG
- De la Coordinatrice PARH des FRANCAS
- De représentants et/ou animateurs des centres de loisirs
- Des acteurs de la petite enfance comme le RPE ou les micro-crèches
- De représentants du corps enseignant des écoles du territoire,
- De responsables d'associations sportives et culturelles,
- Des agents des écoles
- De représentants des parents d'élèves,
- Des représentants de la CAF

Les missions du Comité de Technique sont :

- De travailler sur la mise en œuvre concrète du PEDT
- De coordonner les acteurs de terrain
- De proposer des actions éducatives, les planifier et les ajuster
- De produire des bilans à destination du COPIL

### Le conseil communautaire

Le conseil communautaire sera l'instance en charge de la validation des décisions prises en Comité de Pilotage.

### **Coordinatrice du PEDT**

Elle est l'interlocutrice principale tout au long de l'élaboration du PEDT - Plan Mercredi et de sa mise en œuvre. Elle a pour mission d'assurer le suivi opérationnel de l'élaboration du document contractuel et d'animer l'ensemble de la démarche. Elle assure le lien avec la Coordinatrice CTG.

# PARTIE 2 – DIAGNOSTIC

## Le territoire

La Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros – 3CVA a été créée par arrêté préfectoral le 1er janvier 2017. Elle est issue de la fusion des deux anciennes Communauté de Communes du canton de Tournay et des coteaux de Pouyastruc.

La 3CVA regroupe **53 communes** avec une **population de 11 061 habitants**, en constante augmentation depuis plusieurs années. Elle est structurée autour de deux pôles, les communes de Tournay et de Pouyastruc.

Elle est située à l'Est de Tarbes à 10 km de cette dernière et se trouve dans le département des Hautes-Pyrénées. Cette situation géographique, très prisée, fait d'elle un territoire de proximité avec Tarbes, qui est un de ses bassins de vie, au même titre que ceux de Bagnères et Lannemezan.

Son bel environnement rural, le **lac de l'Arrêt Darré** et son superbe panorama **avec vue sur les Pyrénées et les Coteaux** suscite beaucoup d'intérêt de la part de citadins désireux de s'installer à la campagne et de créer leur propre environnement familial.

On y apprécie aussi sa qualité de vie, son tissu associatif, ses services, ses villages ruraux et harmonieux restés à taille humaine, préservant ses espaces naturels.

Elle est composée de 3 vallées sillonnées par des ruisseaux et rivières : Loulès à l'Ouest, l'Estéous et l'Arrêt au Centre et enfin l'Arros à l'Est.

Lors de sa création, la communauté de communes des Coteaux du Val d'Arros, a souhaité harmoniser l'ensemble des compétences transférées par les communes aux anciennes communautés de communes.

Aujourd'hui elle gère entre autres la collecte et le traitement des déchets, les écoles et ses services périscolaires, l'incendie, la promotion touristique le développement économique.

Notre souhait est d'assurer un développement équilibré et cohérent à notre territoire en mettant en commun les ressources de celui-ci.

Le territoire est couvert par plusieurs programmes et labels :

- **PETITES VILLES DE DEMAIN TOURNAY**
- **BOURG CENTRE TOURNAY**
- **FRANCE SERVICES TOURNAY/POUYASTRUC**
- **VILLAGES D'AVENIR COUSSAN/CHELLE DEBAT POUYASTRUC/CASTERA LOU**
- **TERRE DE JEUX 2024** Commune de Tournay, Pouyastruc et la 3CVA
- **ZONE DE REVITALISATION RURALE, FFR, au 01/01/2024**
  - 4 communes classées : Bégole, Caharet, Luc, Poumarous
  - 8 Communes en attente de classement en 2025 : Aubarède, Castelvieilh, Chelle-Debat, Jacques, Marquerie, Marseillan, Peyriguère, Thuy.



## LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTIONS : ENTRE RURALITÉ et PÉRI-URBANITÉ

### L'équilibre de la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros

Ici, les familles trouvent un environnement propice à leur épanouissement. Son environnement rural, le lac de l'Arrêt Darré et le panorama sur **les Pyrénées et les Coteaux** suscitent un intérêt notable et un cadre de vie apprécié par du public famille et jeunes retraités. Le tissu associatif est riche et ses services en pleine expansion. Les terres agricoles façonnent les paysages qui changent de couleur au fil des saisons.

A vocation résidentielle, le territoire est aussi apprécié des touristes pour se ressourcer.

VIC EN BIGORRE

≈ 20 min

TARBES

≈ 15 min



LANNEMEZAN

≈ 20 min

BAGNERES DE  
BIGORRE



2017 : Création de la 3 CVA

Fusion de la CC de Tournay et de la CC de Pouyastruc

Aujourd'hui ces deux villages sont les pôles structurants de la 3 CVA.



3 CVA - 11 061 HABITANTS - 53 COMMUNES

42 HAB /Km2 – 51 HAB /Km2 (Hautes-Pyrénées)

(INSEE 2019)

85 %

des résidences principales sont des  
maisons individuelles habitées par leurs propriétaires.

**INSCRIPTION DURABLE SUR LE TERRITOIRE**

# PARTIE 2 – DIAGNOSTIC

## Le Public

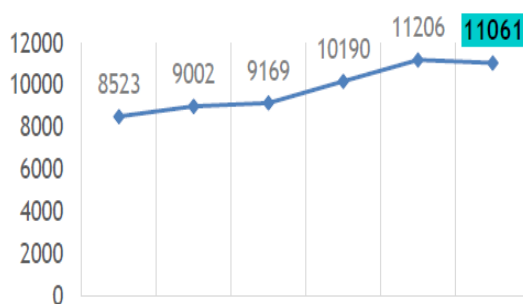
- Depuis 2013, on observe sur le territoire
  - Une stabilisation de la population,
  - Une baisse constante de la taille moyenne des ménages.
- L'égalité du nombre de Femmes et d'Hommes présents sur le territoire est notable.
- Plus spécifiquement, **24.7 %** des Femmes de la population de la 3CVA sont âgées de plus de 65 ans et **23.5 %** des Hommes sont âgés de 9 à 19 ans.



|                | HOMME | %    | FEMME | %    |
|----------------|-------|------|-------|------|
| 0 à 19 ans     | 1298  | 23,5 | 1174  | 21,2 |
| 20 à 64 ans    | 2957  | 53,5 | 2993  | 54,1 |
| 65 ans ou plus | 1276  | 23   | 1363  | 24,7 |
| ENSEMBLE       | 5531  | 100  | 5530  | 100  |

<sup>s</sup> Sources : Insee, RP 2019 exploitations principales

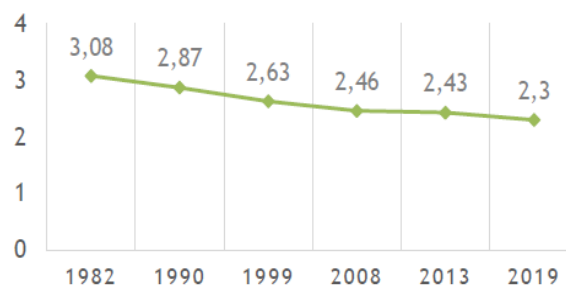
Evolution de la population



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2019 exploitations principales

Evolution de la taille des ménages

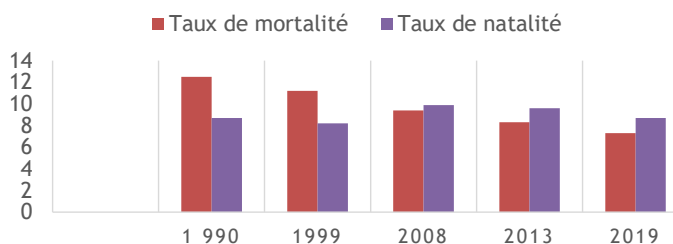
Nombre moyen d'occupants par résidence principale



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2019

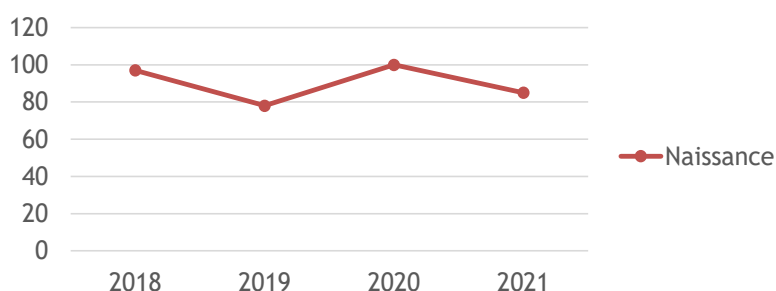
(Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros - Diagnostic)

### Taux de natalité\* – Taux de mortalité\*



- Depuis plus de 10 ans, la tendance s'est inversée. Le taux de natalité est supérieur au taux de mortalité sur le territoire.

### Naissances sur le territoire



Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2022

- La 3 CVA enregistre une moyenne de 90 naissances par an entre 2019 et 2021.
- En 2021, 85 naissances sont recensées sur le territoire soit 4,7 % des naissances départementales.

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

### Référence 2019

3 CVA - 0,1

Hautes-Pyrénées : -0,4



(Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros - Diagnostic)

### Taux de couverture global

Il correspond à la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de 3 ans.

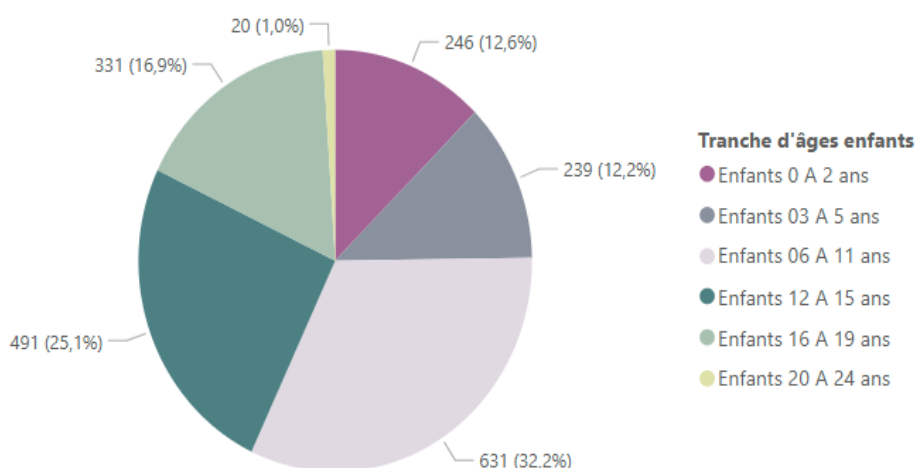
Modes d'accueil "formels" :

- Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- Salarié(e) à domicile
- Accueil en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (collectif, familial et parental, micro-crèches)
- Ecole maternelle

#### Nombre d'enfants selon les tranches d'âges

| Tranche d'âges enfants | Nombre d'enfants |
|------------------------|------------------|
| ⊕ Enfants 0 A 2 ans    | 246              |
| ⊕ Enfants 03 A 5 ans   | 239              |
| ⊕ Enfants 06 A 11 ans  | 631              |
| ⊕ Enfants 12 A 15 ans  | 491              |
| ⊕ Enfants 16 A 19 ans  | 331              |
| ⊕ Enfants 20 A 24 ans  | 20               |
| <b>Total</b>           | <b>1 958</b>     |

#### Répartition des enfants selon les tranches d'âges



# PARTIE 2 – DIAGNOSTIC

## Les infrastructures et leurs Fonctionnements

### Les écoles

La compétence scolaire a été transférée à la Communauté de Communes en 2017, sur le canton de POUYASTRUC. Elle est la traduction d'une volonté des conseils municipaux qui ont souhaité mettre l'enseignement et l'éducation au cœur de l'action communautaire. Ils ont affirmé leur volonté de conserver les écoles dans les communes.

Les élus ont dans un premier temps développé les services périscolaires, harmonisé et augmenté les moyens de fonctionnement.

En décembre 2024, le Conseil Communautaire n'a pas adopté la délibération pour l'harmonisation de la compétence scolaire sur le canton de Tournay.

Les écoles maternelles et primaires sur notre territoire sont au nombre **22** (groupes scolaires/regroupements pédagogique intercommunal/SIVOM/SIVOS/Communal)

- |                                                   |                                                             |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| - Groupe Scolaire de Pouyastruc (TPS au CM2)      | - <b>SIVOM DU LASSARENS</b>                                 |
| - Groupe scolaire Yves Bruno à Dours (TPS au CM2) | - Ecole de Mascaras                                         |
| - <b>RPI ARROS</b>                                | - Ecole d'Angos                                             |
| - Ecole de Cabanac (maternelle TPS-PS/MS)         | - Ecole de Calavanté                                        |
| - Ecole de Marseillan (GS)                        | - <b>SIVOS VAL D'ARROS</b>                                  |
| - Ecole d'Aubarède (CP)                           | - Ecole de Goudon (TPS-PS)                                  |
| - Ecole de Castelvieilh (CE1-CE2/CM1-CM2)         | - Ecole de Moulédous (GS-CP)                                |
| - <b>RPI ARRET DARRÉ</b>                          | - Ecole de Peyraube (CE1-CE2)                               |
| - Ecole de Lansac (TPS-PS-MS)                     | - Ecole de Sinzos (CM1-CM2)                                 |
| - Ecole de Coussan (GS-CP)                        | - <b>SIVOS ENTRE DEUX ARRÊTS</b>                            |
| - Ecole de Laslades (CE1-CE2)                     | - Groupe Scolaire de Luc (TPS au CM2)                       |
| - Ecole de Souyeaux (CM1-CM2)                     | - Ecole Maternelle Francis Jammes Tournay (TPS-PS-MS-GS)    |
| - Ecole de Burg (CP au CM2)                       | - Ecole Primaire Josette Fourcade Tournay (CE1-CE2-CM1-CM2) |
| - Groupe scolaire de Bordes (TPS au CM2)          |                                                             |

Sur la ville de Tournay, un collège public – collège de l'Arros - est présent avec 299 élèves en 2024/2025

Les effectifs scolaires par école : 22 écoles sur le territoire de la 3CVA

| Établissements<br><i>Gestion par la 3CVA</i><br><i>( groupe scolaire/ RPI)</i> | Nb.<br>élèves | Établissements<br><i>Gestion par les Communes ou</i><br><i>SIVOS/SIVOM</i> | Nb.<br>élèves |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Groupe scolaire Pouyastruc                                                     | 80            | Ecole Maternelle Tournay                                                   | 56            |
| Groupe scolaire Yves Bruno-Dours                                               | 93            | Ecole Primaire Tournay                                                     | 99            |
| Ecole de Cabanac (RPI ARROS)                                                   | 35            | Ecole de Mascaras (LASSARENS)                                              | 67            |
| Ecole de Marseillan (RPI ARROS)                                                | 18            | Ecole d'Angos (LASSARENS)                                                  | 22            |
| Ecole d'Aubarède (RPI ARROS)                                                   | 14            | Ecole de Calavanté (LASSARENS)                                             | 23            |
| Ecole de Castelvieilh (RPI ARROS)                                              | 41            | Ecole de Goudon (VAL D'ARROS)                                              | 19            |
| Ecole de Lansac (RPI ARRÊT DARRÉ)                                              | 22            | Ecole de Moulédous (VAL D'ARROS)                                           | 12            |
| Ecole de Coussan (RPI ARRÊT DARRÉ)                                             | 13            | Ecole de Peyraube (VAL D'ARROS)                                            | 18            |
| Ecole de Laslades (RPI ARRÊT DARRÉ)                                            | 16            | Ecole de Sinzos (VAL D'ARROS)                                              | 15            |
| Ecole de Souyeaux (RPI ARRÊT DARRÉ)                                            | 23            | Ecole de Burg                                                              | 17            |
|                                                                                | 355           | Groupe scolaire de Bordes                                                  | 81            |
|                                                                                |               | Groupe Scolaire (Entre Deux Arrêts)                                        | 56            |
|                                                                                |               |                                                                            | 485           |

## Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance Val d'Arros est géré par l'association familles rurales du Magnoac, deux antennes existent sur Tournay & Pouyastruc.

C'est un service de référence de l'accueil du jeune enfant sur un territoire, en cohérence avec la charte nationale de l'accueil du jeune enfant. Ils ont pour missions d'accompagner les enfants, les familles, les professionnels de l'accueil (assistantes maternelles agréées et employées de la garde à domicile). La responsable du relais possède des compétences d'accueil de la petite enfance et offre aux différents usagers un lieu adapté à leurs besoins.

### Le relais permet :

Pour les parents & les futurs parents

- Informe sur l'ensemble des offres d'accueil du territoire
- S'appuie et oriente vers le site d'informations monenfant.fr (recherche d'un mode d'accueil, aides diverses, etc)
- Accompagne la famille dans le choix du mode d'accueil le mieux adapté à ses besoins
- Guide dans la recherche et l'emploi d'un(e) professionnel(le) de l'accueil dans leurs rôles de parent-employeur (contrat de travail)
- Oriente les familles vers les lieux ressources

### Pour les assistantes maternelles, les gardes d'enfants à domicile et les postulantes aux métiers de l'accueil individuel :

- Offre un lieu d'information générale et de documentation
- Propose des rencontres et des échanges
- Soutienne la pratique et la réflexion professionnelle au quotidien
- Valorise les métiers de l'accueil individuel
- Facilite l'accès des professionnels à la formation continue

### Pour les enfants :

- Offre un lieu d'accueil adapté aux besoins des jeunes enfants par leur aménagement
- Favorise la socialisation par un accueil collectif
- Propose des ateliers d'éveil propices à leurs expériences sensorielles, motrices et créatives
- Mette en place des animations avec intervenants (psychomotricien, éveil musical, ...)
- Organise des animations culturelles ou festives en adéquation avec l'offre locale

### **Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s**

Elle est située à Chelle-Debat où sont regroupées deux assistant(e)s maternel(le)s avec chacune un agrément de 4 enfants soit 8 enfants peuvent être accueillis.

Actuellement, sur Val d'Arros, il en existe 1 et 3 autres sont en projet à Oléac-Débat, Oueilloux et Lespouey.

Une Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s est un local adapté et réfléchi pour les besoins des jeunes enfants âgés de 2,5 mois à 6 ans. Il peut y avoir jusqu'à 4 assistantes maternelles avec chacune un agrément de 4 enfants soit 16 enfants maximum. L'agrément pour chaque assistant(e) maternel(le) est donné par département.

Elle permet d'accueillir les enfants en fonction. Elle accompagne les familles et les enfants au quotidien en respectant leur projet pédagogique et éducatif.

### **Les Micro-crèches**

2 micro-crèches sont présentes, à Tournay & à Castéra-lou. Elles accueillent 12 enfants du lundi au vendredi de 7h00 à 19h. Ce sont des structures avec un local adapté et réfléchi pour les besoins des jeunes enfants âgés de 2,5 mois à 6 ans. Chacune a son identité éducative et pédagogique distincte s'inscrivant dans leurs projets pédagogiques & éducatifs. Ces structures ont une équipe pluridisciplinaire (auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, personne titulaire du CAP Accompagnement Educatif de la Petite Enfance).

Elles proposent un accueil et un accompagnement pour les enfants et leurs familles au quotidien

Une micro-crèche va bientôt voir le jour à Mascaras. La mairie s'est engagée à créer un bâtiment qui permettra l'accueil de 12 enfants dans une structure adaptée.

### **Le service parentalité « Parent'illages »**

Géré par l'Association Familles Rurales du Magnoac. Ce service propose des ateliers enfants/parents afin de favoriser le lien d'attachement en ayant un moment privilégié dans un endroit adapté pour l'enfant âgés de 0 à 6 ans. Il a ouvert en septembre 2024.

C'est un atelier proposé en alternance sur deux sites (Pouyastruc & Tournay). Afin de pouvoir être au plus près des besoins des familles sur ce territoire.

L'objectif est de favoriser le lien d'attachement et de soutenir les parents dans leurs rôles éducatifs.

D'autres actions sont proposées comme des cafés des parents, des soirées d'échanges, ...

## Les centres de loisirs

### Centre de Loisirs de Pouyastruc :

Le centre de loisirs de Pouyastruc est situé dans les locaux partagés avec le RPE

L'accueil de loisirs de Pouyastruc est situé à l'adresse 9 rue du stade 65350 Pouyastruc. Lieu de rencontre de toutes générations car le parc de jeux, le gymnase, les terrains de tennis et rugby, la salle multi activités et le bois entourent les locaux du centre de loisirs.

Il accueille les enfants de 3 à 11 ans (TPS au CM2). La capacité d'accueil maximum est de 54 enfants. Sur la période des mercredis nous accueillons en moyenne 20 maternelles et 12 élémentaires, 3 animatrices et une directrice constituent l'équipe. Durant les vacances, nous accueillons en moyenne 22 maternelles et 20 élémentaires, un peu plus en été. L'équipe d'animation est constituée de 5 animateurs et une directrice.

Nous avons les objectifs suivants : sensibilisation à l'environnement et l'écocitoyenneté, permettre à l'enfant de s'exprimer, permettre à l'enfant d'accéder aux loisirs, développer le partenariat avec les familles ainsi que la 3CVA.

Chaque enfant doit trouver sa place au centre de loisirs de Pouyastruc, c'est pourquoi il est question de permettre à l'enfant de s'approprier les locaux pour qu'il se sente le mieux possible, un peu comme à la maison. C'est un lieu d'expériences et de rencontre lui permettant de s'épanouir autant qu'il le voudra et à son rythme, avec l'accompagnement bienveillant de toute l'équipe d'animation.

### Centre de Loisirs de Tournay :

Durant les mercredis, les enfants sont accueillis sur deux structures différentes :

L'accueil de loisirs de la maternelle se situe à l'école maternelle, au 9 rue Perret Geoffroy pour une capacité de 16 places. La fréquentation est à son maximum la quasi-totalité des mercredis.

L'accueil de loisirs de l'élémentaire se situe à l'école primaire, au 12 rue du Gabastou pour une capacité de 36 places.

En moyenne nous accueillons une trentaine d'enfants ; sauf pendant la période d'hiver ; (environ une vingtaine) où beaucoup d'enfants partent en sortie ski organisée par l'ACLCT (Association Culturelle et Laïque du Canton de Tournay).

Un partenariat est également fait avec l'association sportive de Handball de Tournay ce qui permet aux enfants de se libérer afin de participer aux entraînements le mercredi après-midi et de revenir au centre en suivant.

Durant les vacances, les enfants de la maternelle et de l'élémentaire sont tous accueillis sur le même site ; à l'école élémentaire (12 rue du Gabastou) avec une capacité d'accueil de 16 maternelles et 24 élémentaires qui est exploitée à son maximum presque tous les jours.

L'accueil de loisirs à accès aux structures attenantes comme le stade de rugby, le gymnase ainsi que la piscine l'été afin de pouvoir proposer aux enfants différentes activités sportives.

L'équipe d'animation est constituée de 5 animatrices, un directeur et une directrice adjointe qui occupent leur poste toute l'année lors des temps périscolaire et extrascolaire.

Nous avons pour objectifs de favoriser le bien-être de l'enfant en tant qu'enfant en leur permettant de s'épanouir et de vivre à leur rythme, de permettre à l'enfant de développer son bagage culturel par la découverte et l'apprentissage à travers différents thèmes et activités ; d'éveiller l'enfant à la citoyenneté et l'assimilation des règles de vie en société.

L'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire est déclaré à la direction départementale de la jeunesse et du sport.

La CAF est également partenaire et permet de proposer des tarifs dégressifs en fonction des revenus des familles.

La construction d'un centre de loisirs à Tournay est en projet afin de disposer d'un équipement adapté à l'accueil extrascolaire et permettant de regrouper tous les enfants sur un seul et même site.

### Les équipements sportifs du Territoire

On trouve :

- Un stade intercommunal de Rugby sur Pouyastruc + Luc + Tournay
- Un stade football municipal à Bordes
- Une piscine municipale à Tournay,
- Des terrains de tennis sur plusieurs communes de la Communauté de Communes
- Un gymnase sur Tournay

### Les principales associations culturelles et sportives du Territoire

#### Associations Culturelles

- Coup de pouce
- Amicale laïque de Tournay
- Festi'mômes
- Medialtérité
- Zicapoum
- Hapybiblio (prêt de livres et matériel d'animation)
- P'tit ciné
- Micro-folies (projet)
- Eths Cidarayres (art plastique, photos, film sur Clarac)

#### Associations Sportives

- Pôle Jeunes de l'Entente Tournay Sports/ESCA Rugby
- Ecole de Rugby USCP Pouyastruc-Trie
- Centre équestre d'Aubarède – Tournay et Aurignac
- Ecole de Judo de Bordes
- Ecole de Judo de Pouyastruc
- Tennis Tournay et Pouyastruc
- Handball Tournay et Pouyastruc

### Les équipements culturels

#### Bibliothèques

- Pouyastruc
- Tournay
- Bordes
- Bégole
- Marseillan
- Poumarous
- Bernadets
- Dessus

## PARTIE 3 – LES OBJECTIFS

Les enfants et les jeunes connaissent trois lieux de vie interdépendants qui sont autant de lieux d'éducation dont il faut considérer les complémentarités : la famille, l'école et les temps de loisirs. Il apparaît donc primordial d'organiser des activités périscolaires et extrascolaires en prolongement et en complément des heures d'enseignement et de pouvoir mobiliser toutes les forces vives du territoire pour œuvrer en ce sens.

La coopération entre les différents partenaires est donc déterminante dans l'élaboration d'un projet éducatif territorial qui soit de fait adapté aux besoins de l'enfant, à sa réussite et son épanouissement scolaire et personnel.

Les objectifs éducatifs que nous souhaitons porter sont au nombre de quatre et s'appuient entre autres sur les fiches actions de la Convention Territoriale Globale et les projets d'école.

- 1) Favoriser la coopération entre les différents acteurs éducatifs du territoire de la 3CVA
- 2) L'accueil inclusif
- 3) La découverte de la culture, du patrimoine et de la lecture
- 4) L'impact des écrans : à la rencontre des parents

Le bien-être de l'enfant doit être considéré dans sa globalité, de sa naissance à l'âge adulte. La Communauté de Communes se doit d'être garant du maintien de l'équité territoriale des services de la petite enfance et de l'enfance aussi bien dans l'accueil individuel que collectif.

- Le projet de construction d'un centre de loisirs sur Tournay
- Mise en place du SPPE et du Schéma Intercommunal de l'offre de garde des enfants de moins de 3 ans

Le rôle du Relais Petite Enfance fut renforcé en devenant guichet unique. Il est un soutien à l'installation et à la valorisation du métier d'Assistant(e)s maternel(le)s, il organise des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis par les professionnels, il propose des temps d'échanges sur les pratiques professionnelles de chacun(e) et enfin, il les accompagne dans les démarches d'inscription et de déclaration sur **monenfant.fr**.

Pour ce qui est des parents, le Relais Petite Enfance est l'interlocuteur privilégié dans la recherche du mode de garde et doit répondre aux besoins spécifiques formulés par les parents tout en les accompagnant dans leur rôle de particulier employeur.

Depuis septembre 2024 l'association famille rurale (gestionnaire du RPE) a mis en place des ateliers d'accompagnement à la Parentalité tous les 15 jours par site « Parent'illages »

Pour ce qui est de l'école, lieu qui permet le développement personnel, culturel et social de l'enfant, les structures gestionnaires participent à la réussite chaque enfant grâce :

- ▶ Au dispositif « Savoir nager » Tournay
- ▶ Savoir « rouler à vélo »
- ▶ LABEL DEVELOPPEMENT DURABLE
- ▶ Lutte contre le Harcèlement scolaire avec la Maison de Protection aux Familles 65 et le référent harcèlement de l'éducation nationale

## **1 Favoriser la coopération entre les différents acteurs du territoire de la 3CVA**

**1 - Favoriser les échanges de pratiques et les mutualisations, entre les différents acteurs éducatifs du territoire**, est essentiel pour renforcer la cohésion, l'efficacité et l'innovation.

- Recensement des différents acteurs éducatifs du territoire de la 3CVA (enseignants, centre de loisirs, associations culturelles et sportives, bibliothèques...), afin d'identifier un référent sur chaque structure pour faire le lien.
- Organiser un temps d'échange avec le corps enseignant à chaque pré rentré scolaire pour relever les besoins, connaître le projet d'école de l'année, le fonctionnement et ainsi tendre vers une cohérence éducative
- Organisation d'une 1<sup>ère</sup> rencontre entre référent pour initier le projet, avec la présentation de chaque structure et un partage de compétences. Leur présenter une feuille de synthèse sur le PEDT et sa mise en place et surtout son but.
- Création d'un outil numérique de partage d'informations (ex : agenda partagé) pour permettre de mieux faire connaître les projets en cours sur le territoire, mutualiser des documents, des ressources, des formations et encourager les collaborations sur les différents axes recherchés. Il sera alimenté par chaque structure qui en aura l'accès.
- Mise en place des événements pour échanger sur des problématiques communes et trouver ensemble les clés pour répondre à ces problèmes.

**2 - Réfléchir ensemble à l'accueil des moins de 3 ans à l'école**, afin que l'accueil des tout-petits puisse se faire dans des conditions adaptées à leur âge et à leurs besoins. Ces temps d'accueil sont d'autant plus importants qu'ils permettent de dédramatiser le passage au niveau supérieur.

- Renforcer l'offre de garde pour les moins de 3 ans à travers le schéma intercommunal de la petite enfance.
- Prendre en compte un ensemble de facteurs : le développement de l'enfant (rythmes de vie), la qualité de l'encadrement (fiche de poste), la collaboration avec les familles (souplesse sur les horaires, entrée progressive), la formation des équipes pédagogiques, ainsi que les besoins d'adaptation des structures.
- Des actions « passerelle » entre les différentes écoles et accueils (classe maternelle de TPS-PS) & le RPE Val d'Arros, pour faciliter la rencontre, l'échange, le partage.

- **Transport scolaire** : problématique de l'accueil des moins de 3 ans. Trouver des pistes pour un accueil possible. Voir La REGION. Revoir également les sites scolaire, accueil garderie.

- **A l'école** : Des dates peuvent être fixées afin que les assistants maternels, auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants & enfants puissent être accueillis à l'école dans la finalité de favoriser la première rentrée scolaire de l'enfant la plus sereine possible (besoin de sécurité affective de l'enfant est satisfait donc l'enfant aura moins d'anxiété, de stress voire de pleurs en raison de la connaissance en amont des locaux, de l'institutrice ou l'instituteur & des élèves voire de l'organisation de l'école). Par une première rentrée scolaire réussie, on peut diminuer le stress (souvent la première séparation et pour quelle se passe au mieux c'est par la répétition des rencontres que l'enfant va se sentir en sécurité par conséquent développer l'estime de l'enfant) donc de favoriser la réussite scolaire.

Ces rencontres peuvent être en premier lieu sur un semestre des ateliers passerelles autour de différentes propositions psychomotricité, jardinage, ...

- **Au centre de loisirs** : les enfants inscrits au Multi-Accueil qui fréquenteront le Centre de Loisirs : le personnel de la crèche accompagne ces enfants durant toute une journée au centre de loisirs profitant ainsi de toutes les activités prévues, du repas, de la sieste. Ce jour-là, les parents vont chercher leurs enfants au centre de loisirs, l'occasion de rencontrer le directeur(trice) et de se renseigner sur les modalités d'inscription.

**3 - Être force de proposition collectivement pour maintenir l'accueil scolarisé par la carte scolaire**, afin de maintenir nos effectifs d'élèves importants pour éviter des fermetures de classes, d'écoles sur le territoire de la 3CVA

- Sensibiliser les familles à l'importance de la carte scolaire en mettant en place des initiatives visant à expliquer la carte scolaire et ses enjeux aux familles pourrait renforcer la compréhension et l'adhésion.
- Cibler les nouveaux parents à la suite des différentes naissances et aux éventuelles installations des familles sur les communes de la 3CVA,
- Mise en place des réunions d'informations, brochures explicatives ou des campagnes de communication locales via l'inscription en mairie (site 3CVA / communes)

**4 – Réfléchir sur le temps d'accueil des mineurs (ACM)**, demande une organisation minutieuse, une équipe qualifiée, une attention particulière à la sécurité et au respect des normes légales, ainsi qu'un suivi constant de l'activité.

- **Continuité éducative** : favoriser l'articulation des actions permettant d'améliorer la cohérence éducative de l'enfant sur les temps périscolaires (garderies) et extrascolaires (centres de loisirs) en mettant par exemple en place des outils de suivi commun (exemples : création d'un journal de la journée pour l'enfant, mettre en place des actions pour favoriser la transition entre le temps de pause méridienne et la reprise du temps de classe)
- **Ratio d'encadrement** : Le nombre d'animateurs dépend de l'âge des enfants : pour les enfants de 6 ans, il faut un animateur pour 8 enfants, tandis que pour les enfants de plus de 6 ans il faut un animateur pour 12 enfants ;
- **Encadrants qualifiés** : Les animateurs doivent être formés (BAFA, BPJEPS, etc.) pour assurer la sécurité des enfants et la bonne organisation des activités.

## 2. L'accueil inclusif

La notion du « bien vivre ensemble » sera au cœur de toutes les actions qui seront menées, puisqu'elle s'inscrit dans un cadre collectif, tout en respectant l'unicité de chaque enfant. L'école publique est gratuite et accessible à tous quelle que soit sa condition sociale, son origine, ses croyances ou ses capacités et les lieux d'accueil ou de loisirs doivent porter les mêmes valeurs.

### Sensibiliser les enfants, parents et professionnels sur l'accueil de tous les enfants

#### 1- Un axe pour accompagner les professionnels :

- Sensibilisation des professionnels
- Création d'un référentiel commun
- Création d'une procédure globale d'accompagnement du parcours éducatif de l'enfant sur le territoire de 0 à 18 ans
- **Favoriser le dialogue quotidien entre professionnel des temps scolaires et périscolaires pour tenir un dialogue cohérent auprès des parents**

#### 2-Un axe pour sensibiliser le public

- 2025-2026 : Charte du vivre ensemble

**Pourquoi ? Harmoniser les réponses sur chaque temps de présence de l'enfant, assurer la continuité des parcours de l'enfant entre l'école, la garderie et le centre de loisirs, répondre collectivement aux enfants à besoins éducatifs particuliers**

- 1) Plaidoyer écrit par les enfants dans les écoles,
- 2) Forum du droit à la différence : ateliers pour les enfants + dialogue structuré avec les élus, les professionnels et les enfants à partir des plaidoyers,
- 3) Ecriture de la charte par les professionnels à partir des échanges en veillant à l'adaptation des règles en fonction des enfants pour ne pas exclure les enfants pour lequel le respect de la charte peut s'avérer compliqué (ex : contrat de comportement pour les enfants présentant des troubles du comportement, expérimentation de tente sensorielle, notification en cours...)
- 4) Valorisation au travers de la radio sur l'extrascolaire
- 5) Associer les conseillers pédagogiques AESH
- 2026-2027 : ouvrage collectif
  - Création d'un ouvrage collectif par les enfants des centres de loisirs + établissements spécialisés + EAJE. Possibilité par la suite de mobiliser le support qui a été créé sur d'autres pratiques artistiques (théâtrale, cinématographique, ...).
- 2027-2028 : Escape Game
  - Mise à disposition par les FRANCAS (sur 3 mois), d'un Escape Game à partir de 6 ans, visant la sensibilisation. Formation de professionnels pour animer l'escape Game, en autonomie sur la période.

### 3. La découverte de la culture, du patrimoine et de la lecture

#### Permettre à tous les enfants d'accéder à la culture, les aider à développer leur curiosité et leur créativité

Coordonner des thématiques de travail entre les garderies et les centres de loisirs.  
Développer des actions d'ouverture culturelle dans les centres de loisirs (Cf. Plan Mercredi) et encourager les actions conjointes entre les deux centres de loisirs

##### 1 -Faire venir des intervenants extérieurs (culture et patrimoine)

- La Communauté de Communes peut être force de proposition pour mettre en relation et permettre des interventions
- Développer le côté culturel sur les thématiques choisies exemple Mois des Familles 2025 « thème la culture »

##### 2 -Renforcer l'accès aux aides financières :

- Voir nouveau règlement intérieur CAF (Renforcement de l'accès des enfants et des adolescents aux loisirs éducatifs)

##### 3 -Journée du patrimoine

- A partir des actions touristiques de la 3CVA, diffuser aux écoles et centre de loisirs pour qu'ils s'inscrivent dans les projets

##### 4 -Faire de la lecture un lien entre l'école, le périscolaire et l'extrascolaire, "Malette mobile"

- Mettre en lien les bibliothèques avec les écoles et centres de loisirs
- Travail en réseau entre la médiathèque départementale, les bibliothèques et la Communauté de Communes
- Lecture pour tous avec le programme « Lire et faire lire » de l'UDAF-ONICEP

##### 5 -Expositions temporaires (de photos, dessins...)

- Mai-juin sur le scolaire
- Juillet-août sur les centres de loisirs (création d'ateliers plus larges qui découleront de la thématique de l'exposition)

##### 6 -Partenariat avec les Associations culturelles déjà en place sur le territoire :

Coup de Pouce, Festi'mômes, Ass. Culturelle laïque de Tournay...

Travailler la communication de toutes les actions auprès des familles pour leur permettre de connaître l'existant et les amener à aller vers.

#### 4. L'impact des écrans : à la rencontre des parents

**Accompagner l'autonomisation des parents dans leur rôle éducatif et dans le suivi du développement de leur enfant, avec la mise en place d'un maillage des acteurs de la petite enfance du territoire incluant les parents.**

##### **1- Harmoniser le cadre éducatif dans les différentes structures d'accueil de la petite enfance du territoire**

- \* organiser la rencontre des différents acteurs pour définir un cadre et des valeurs éducatives communes afin que les parents puissent entendre le même discours sur tout le territoire (exemple : problématique de l'usage des couches à partir de 3 ans)
- \* établir une charte (?) reprenant ce cadre commun
- \* favoriser et dynamiser la communication entre les différents acteurs
- \* organiser des sessions de formation interprofessionnelles pour favoriser une culture commune.

##### **2- Offrir aux familles un accompagnement à la parentalité sans culpabiliser dans un cadre de coéducation**

- \* Mettre en place des espaces de paroles et d'échanges entre les familles autour de problématiques qu'elles auront exprimées. (Questionnaires pour exprimer leurs attentes, café des parents...) Des espaces de paroles auxquels pourront être associés des professionnels (psychologues, Ecole des Parents, ...)
- \* Informer sur les problématiques dans l'éducation des enfants, les risques et les ressources par des ateliers thématiques
- \* Redonner du sens à la relation et au plaisir d'éduquer son enfant par des ateliers de motricité, des jeux de société...

##### **3- Sensibiliser et informer les parents**

- \* Créer des supports d'informations clairs et accessibles (papiers et vidéos) sur les différents thèmes (autorité, écran, autonomie affective et physiologique, santé et développement...) qui seront disponibles chez tous les acteurs
- \* Mettre en place des conférences sur les thèmes choisis par les familles avec la rencontre de professionnels
- \* Réaliser un document unique avec une carte par exemple détaillant tous les acteurs du territoire et disponible dans chaque lieu (acteurs, mairies...)

##### **Suivi & Evaluation :**

- Taux de participation des parents aux questionnaires, aux ateliers, aux cafés des parents
- Nombres de temps d'échanges et d'information mis en place par les acteurs individuellement ou en commun

# PARTIE 4 – MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION

## 1. Mise en œuvre du PEDT - Plan Mercredi

Notre PEDT - Plan Mercredi est déposé pour une durée expérimentale de 3 ans et dont la première année constituera pour nous, une période de test. Les attentes sont nombreuses que ce soit du côté des professionnels que des enfants bénéficiaires de nos futures actions.

- **Les effets attendus par les professionnels et/ou personnels encadrants**

- ▶ Mettre en place un véritable partenariat entre les acteurs, les partenaires et les bénéficiaires (enfants, parents...)
- ▶ Faciliter les échanges, mutualiser les moyens des diverses structures et partenaires
- ▶ Développer une cohésion éducative et pédagogique en incluant les parents
- ▶ Trouver un mode de fonctionnement homogène et adaptable durant le temps scolaire et périscolaire(exemple du goûter)
- ▶ Renforcer les liens avec le tissu associatif local, partie prenante du projet éducatif
- ▶ Favoriser le rapprochement entre tous les partenaires notamment grâce au travail de la chargée de coopération de la CTG et celui de l'élus référent : rencontrer les différents acteurs, coordonner leurs actions et veiller au suivi de la mise en place du PEDT

- **Les effets attendus pour les enfants et les familles**

La mise en place du PEDT - Plan Mercredi va permettre :

- ▶ De bénéficier d'un cadre adapté aux diverses animations, de projets conçus de façon cohérente et collégiale
- ▶ De pouvoir accéder aux diverses structures sportives et culturelles qui se trouveront à proximité
- ▶ De pouvoir accueillir tous les enfants du territoire y compris ceux en situation de handicap et de veiller à leur intégration
- ▶ De bénéficier d'une continuité pédagogique autour du thème de l'éducation culturelle et artistique
- ▶ De pouvoir trouver appui sur des ressources d'accompagnement à la parentalité (Café Parents)

## 2. Evaluation

Notre PEDT fera l'objet d'une évaluation chaque année. Ainsi, elle nous permettra de mettre en corrélation les objectifs qui étaient fixés au départ avec ceux réalisés.

Cette étape est donc essentielle pour garantir la cohérence de notre projet et vérifier que cela corresponde bien aux attentes des partenaires concernés et celles des enfants.

Pour ce faire, nous retiendrons deux critères d'évaluation : qualitatifs d'une part et quantitatif d'autre part.

- **Critères qualitatifs**

Ils reposeront sur :

La Cohésion des actions mises en place avec tous les acteurs et l'évaluation des impacts que cela a eus sur les enfants

La pertinence des objectifs définis aussi bien pour les enfants que pour les professionnels

- \* Impacts directs et indirects

- \* Positifs et négatifs

L'implication des parents,

La qualité des activités proposées et vérifier qu'elles s'inscrivent bien dans le projet pédagogique global.

- **Critères quantitatifs**

Le nombre de rencontres entre les différents acteurs et membres du COPIL est-il suffisant ?

Le nombre de parents impliqués est-il satisfaisant ?

Le nombre d'inscription au centre de loisirs pour le mercredi et les vacances scolaires va-t-il augmenter (a-t-il augmenté) avec le projet de construction ?

- **Les méthodes**

A partir de ces divers axes d'évaluation, plusieurs outils nous permettront de collecter ces données.

Nous envisageons entre autres :

- \* De réaliser une enquête de satisfaction,

- \* De réaliser des entretiens en direct

- \* De prendre en compte et d'archiver les informations des partenaires

La synthèse et l'analyse des données recueillies nous permettront, sans nul doute, d'identifier les points forts et les points faibles de notre projet et de proposer des pistes d'amélioration.

# ANNEXES

## SOMMAIRE DES ANNEXES

|                                                                |              |
|----------------------------------------------------------------|--------------|
| Convention Territoriale Globale – Synthèse .....               | page 31 à 49 |
| Projets pédagogiques du Centres de Loisirs de Tournay .....    | page 50 à 61 |
| Projets pédagogiques du Centres de Loisirs de Pouyastruc ..... | page 62 à 91 |
| Plan mercredi .....                                            | page 92      |
| Charte d'accueil du plan mercredi .....                        | page 93 à 95 |



